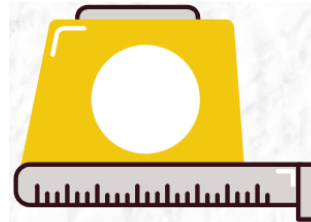




L'avenir est à construire !

À l'école Assomption

Toujours dans
la bienveillance, l'engagement et le plaisir



Système d'encadrement de l'école Assomption

À l'école Assomption, nous misons sur le positif et s'unir pour bâtir le monde de demain. L'équipe-école accorde une grande importance à la promotion et au renforcement des comportements appropriés et positifs chez nos élèves. Notre objectif est de créer un environnement d'apprentissage sûr et propice au plein épanouissement de chaque enfant.

Dans cette optique, nous avons décidé de mettre en place, à partir de la rentrée scolaire 2024, un système de valorisation des comportements positifs. Ce système est reconnu comme étant une approche efficace et ses fondements reposent sur la recherche. Il comprendra un ensemble d'actions, de soutiens et de récompenses visant à encourager les élèves à faire des choix positifs et à exprimer leur plein potentiel. Tous les membres du personnel, les élèves et les parents seront pleinement informés des détails de ce système en début d'année scolaire.

Afin de favoriser une responsabilisation progressive des élèves, notre équipe a mis en place une approche éducative basée sur le renforcement des comportements positifs et le développement de leur motivation intrinsèque. En parallèle, nous veillerons à enseigner et à valoriser des attentes comportementales en lien avec les valeurs fondamentales de notre école. Ainsi, nous visons à doter nos élèves des compétences nécessaires pour transférer ces valeurs dans leur quotidien.

Pour rendre notre système attrayant, nous avons choisi un thème ludique autour de chercheurs d'or. En collectant des pièces d'or, nos élèves avanceront sur une carte au trésor et pourront gagner des récompenses à différentes étapes de leur progression.

Assomption	Bienveillance	La bienveillance implique une attitude positive et respectueuse envers l'autre, en faisant preuve d'écoute, d'ouverture et de tolérance.
	Engagement	L'engagement est une valeur clé à l'Assomption. Elle représente la volonté et la détermination des élèves à s'investir activement dans leur apprentissage, à donner le meilleur d'eux-mêmes et à persévérer face aux défis rencontrés.
	Plaisir	Le plaisir amène à se surpasser et à être fiers des efforts accomplis pour favoriser un environnement d'apprentissage positif et inclusif.

1. Le fonctionnement pour une école PEB!

Les bons comportements des enfants seront valorisés de différentes façons, en mettant en avant la recherche de pièces d'or et de clé pour ouvrir le coffre au trésor. En fonction du niveau scolaire, les élèves pourront accumuler un nombre différent de pièces d'or menant à l'obtention de récompenses individuelles. Les pièces seront ensuite mises en commun ce qui permettra éventuellement d'avancer sur la carte du trésor. Une fois que le groupe aura terminé le trajet de la carte au trésor, la classe bénéficiera d'une récompense spéciale pour célébrer leurs accomplissements et leurs bons comportements. À cette occasion, une clé est déposée autour du coffre au trésor. De plus, à l'échelle de l'école, lorsque les élèves auront accumulé un total de 40 clés, une récompense spéciale sera accordée à toute l'école pour reconnaître les efforts collectifs et les comportements positifs. Ce système de récompenses avec des pièces d'or et de clés favorise l'engagement des élèves, leur permettant de se sentir valorisés pour leurs comportements exemplaires. Il encourage également la collaboration et l'esprit d'équipe, en offrant des récompenses tant au niveau individuel que collectif.

En résumé, à l'école Assomption, les adultes renforcent les comportements attendus en utilisant des gestes et des paroles positives. De plus, des images de pièces d'or pourront être remises aux élèves pour récompenser leurs bons comportements. Les adultes de l'équipe-école jouent un rôle de modèles en enseignant et en démontrant les comportements attendus. En cas d'écart de conduite, l'équipe-école utilise divers moyens pour rappeler à l'élève les attentes comportementales et encourager une correction du comportement. Cela permet de maintenir un environnement scolaire positif et propice à l'apprentissage, en encourageant les élèves à adopter des comportements respectueux, engagés et d'entraide.

Finalement, nous avons établi les comportements attendus dans les différentes zones de l'école. Afin de bénéficier du soutien des parents dans notre démarche visant à maintenir un environnement scolaire propice à l'apprentissage et au bien-être de tous, nous avons détaillé ces comportements dans le tableau de la page suivante.



Célébration INDIVIDUELLE



Célébration GROUPE-CLASSE



Célébration ÉCOLE

École Assomption
Matrice de comportements

VALEURS				
LIEUX	LIEUX	Bienveillance	Engagement	Plaisir
	En tout temps et en tous lieux	Je respecte les autres en gestes et en paroles. Je suis au bon endroit et au bon moment. J'utilise le niveau de voix demandé.	Je respecte la consigne de l'adulte. J'utilise les stratégies de résolution de conflits. Je demande la permission à l'adulte pour quitter le groupe.	Je prends soin du matériel et de l'environnement. Je range le matériel au bon endroit.
	Couloirs / escaliers	Je circule à droite en marchant. Je circule en respectant le rythme et l'espace de chacun. Je monte et je descends les escaliers une marche à la fois.	Je suis en silence durant les heures de classe (niveau 0). J'utilise ma voix secrète lorsque j'entre (niveau 1). J'utilise ma voix normale lors des sorties (niveau 2).	
	Classe ou local	J'écoute la personne qui parle.	Je fais le travail au moment demandé. Je demande de l'aide lors d'une difficulté. J'ai tout le matériel nécessaire.	Je parle quand j'ai le droit de parole. Je participe aux différentes activités.
	Vestiaires gymnase	J'accroche mes effets sur un crochet.	Je me change sans perdre de temps. Je respecte l'intimité des autres et la mienne.	

	Gymnase	Je respecte les règles du jeu. J'ai un comportement positif.	J'ai mes souliers de sport.	Je participe activement du mieux que je peux.
	Salles de toilettes	Je respecte l'intimité des autres et la mienne. Je tire la chasse d'eau. Je lave mes mains.	Je garde la salle de toilettes propre. Je vais aux toilettes et quand j'ai terminé, je quitte immédiatement. Je vais aux toilettes au moment opportun.	
	Aires de dîner	Je mange ma propre nourriture. Je garde mon espace propre.	Je reste assis à ma place pendant le dîner. Je demande la permission pour me lever.	
	Trottoir rue Triquet		Je marche uniquement sur le trottoir. Je marche deux par deux. Je respecte l'ordre d'entrée devant la porte.	
	Cour d'école	J'accueille les autres dans les jeux. J'utilise un langage approprié. Je fais des choix d'activités qui contribue à un climat harmonieux.	Au son de la cloche, je range le matériel au bon endroit. Au son de la cloche, je me dirige vers l'entrée. Je respecte les règles du jeu.	Je porte les vêtements selon les règles du thermomètre vestimentaire. Je joue de façon sécuritaire.
	Débarcadère/ Autobus	J'attends calmement mon tour pour entrer et sortir de l'autobus.	Je respecte les règles du transport scolaire.	Je marche sur le trottoir et je traverse à l'endroit prévu.

		Je respecte l'espace des autres.		
	Casiers/crochets	J'accroche tous mes effets personnels.	Je m'habille et me déshabille sans perte de temps. Je me rends à l'endroit attendu.	Je respecte l'espace personnel des élèves près de moi.
	Bibliothèque	Je partage l'espace et le matériel.	Je manipule les livres avec soin. Je choisis mes livres et je lis.	
	Niveaux de voix	Niveau 0: silence		
		Niveau 1 : chuchoter (voix secrète)		
		Niveau 2 : voix normale		

3. QUELQUES PETITES PRÉCISIONS SUR L'HABILLEMENT

Ici, à l'école Assomption, je respecte le code vestimentaire établi par l'équipe-école pour adapter ma tenue aux valeurs du milieu scolaire et pour assurer ma sécurité.

À ce titre, la tenue vestimentaire se doit d'être le reflet du respect, de la non-violence et d'un environnement favorable à l'apprentissage.

Dans ce sens, l'école préconise un habillement convenable et acceptable (conforme à la décence, digne), soigné (propre), sans référence à la violence (force, intimidation, répression, oppression) et sans messages négatifs tels que le racisme, le sexisme, etc.

À l'école, les élèves et les adultes portent :

➤ Des vêtements tels que :

- Des articles (chandail, pantalon, short) qui couvrent bien les épaules, l'abdomen et les cuisses. Exemples contraires : chandail bedaine, jeans troués, short ou jupe très courte)
- Des vêtements qui cachent entièrement les sous-vêtements;
- Des camisoles ou des robes dont la largeur des bretelles est plus de deux doigts.
- Les souliers doivent être adaptés aux activités. Des souliers, des espadrilles ou des sandales qui tiennent bien dans le pied.¹
- Des espadrilles et une tenue sportive lors des cours d'éducation physique.
- Une paire de chaussures à l'intérieur et une paire différente à l'extérieur.
- Mon chapeau, ma casquette, ma tuque ou mon capuchon uniquement lors de la circulation entre la porte d'entrée et les casiers.
- Des bottes dans la cour d'école aussi longtemps que le sol est froid ou boueux.

¹ Si je devais subir des dommages physiques à l'école, résultant du port de chaussures personnelles non sécuritaires (sandales de plage, pantoufles, etc.) le centre de services scolaire ne pourrait être tenu responsable et, conséquemment, n'offrirait aucun dédommagement.

L'habillement selon la température ressentie



17°C et plus

- Casquette ou chapeau
- Chandail léger
- Short
- Sandales fermées

15°C et 16°C

- Coton ouaté
- Souliers



Le truc habillage parfait? On met des couches pour pouvoir en enlever et en remettre selon les variations de température dans la journée!

10°C à 14°C

- Manteau léger
- Souliers



En mettant des vêtements imperméables, on s'assure de rester au sec peu importe la température!

0°C à 9°C

- Manteau doublé
- Pantalon de toile
- Petites bottes
- Tuque légère
- Mitaines légères
- Cache-cou léger



-1°C à -15°C

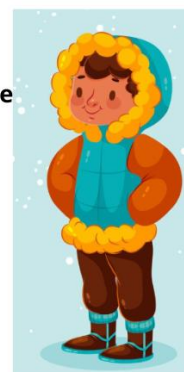
- Salopette
- Manteau d'hiver
- Tuque
- Cache-cou
- Mitaines doublées
- Bottes d'hiver



Ce n'est pas chaud! On s'assure de couvrir toutes les parties du corps!

-16°C et moins

- Salopette obligatoire
- Manteau d'hiver
- Tuque doublée
- Cache-cou doublé
- Mitaines doublées
- Bottes d'hiver



C'est un grand froid, on s'habille chaudement!

L'astuce pour être confortable longtemps à l'extérieur dans ces températures, c'est de bien couvrir ses extrémités. Ce sont elles qui se refroidissent le plus rapidement!

4. Informations diverses

Coordonnées de l'école	Secrétariat : 450 -774-8015 SDG : 450-773-4761. sec.assomption@cssh.gouv.qc.ca
Communication école famille	Heures d'ouverture du secrétariat Le secrétariat est ouvert tous les jours de 7h45 à 11h45 et 12h50 à 15h45. Durant l'année scolaire, l'école vous fera parvenir des informations par l'entremise des moyens suivants : courriel, Info parents, Portail Mozaïk, page Facebook de l'école, site WEB de l'école.
Messages avant la fin des cours	Pour une raison majeure, si vous désirez qu'un message soit fait à votre enfant, veuillez nous informer avant 13h. Ce délai est demandé pour que nous ayons le temps de communiquer avec lui. Prendre en note de la politique 801 pour le transport scolaire et le SDG.
Circulation dans l'école	Les parents et visiteurs ne sont pas autorisés à circuler librement dans l'école et sur la cour. Si vous devez entrer dans l'école, vous devez obligatoirement vous présenter au secrétariat (sur les heures de cours) ou au SDG.
Absence de l'élève	Les parents ont la responsabilité d'informer l'école d'une absence de leur enfant sur le Portail Clic-École. Il est possible de laisser un message sur la boîte vocale à toute heure du jour en nommant le nom et le groupe de votre enfant. Prendre note des heures d'ouverture du secrétariat pour les retours durant la période du dîner.
Retard de l'élève	Tout élève qui arrive en retard le matin ou au retour du dîner doit se présenter à l'entrée principale et passer au secrétariat pour donner sa présence. Le tout sera consigné dans Mozaïk.
Changement service de garde	Il est important de communiquer tout changement le plus rapidement possible. Pour toutes modifications sur l'horaire de fréquentation, il est important de nous aviser avant 13h. Les heures d'ouverture sont 6h45 et de fermeture, 17h30.
Arrivée et départ des élèves	Les parents qui viennent reconduire leurs enfants le matin et le chercher en fin de journée ne doivent pas se stationner sur la rue Bernard, du côté de l'école.
Surveillance	Les élèves sont autorisés à entrer sur la cour à partir de 7 h 45. Les élèves qui dînent à la maison peuvent revenir seulement à partir de 12 h 45.

Identification des effets personnels	Il est très important d'identifier tous les effets personnels des élèves (effets scolaires, vêtements, boîtes à diner, plats, etc.).
Objets personnels	Les enfants ne doivent pas apporter des objets de la maison à l'école (cartes de collection, ballons, jeux électroniques, etc.) Une exception est faite à cette règle lorsque l'enseignant de votre enfant lui demande d'apporter ces objets personnels dans le but de réaliser un projet de classe ou lors d'une activité récompense. Utilisation des appareils électroniques En raison de l'adoption de la Loi 23, il est interdit d'utiliser un cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels (montre intelligente, tablette) dans les locaux et la cour.
Repas et collations	Nous vous encourageons à envoyer des aliments sains à votre enfant, autant pour la collation que pour le dîner. Les friandises ne sont pas acceptées. Il est important que votre enfant ait ses propres ustensiles.
Médicaments	Si votre enfant doit prendre des médicaments (prescrits par le médecin seulement) à l'école , vous devez nous en informer et remplir un formulaire chaque année, nous autorisant à lui administrer. Vous pouvez demander le formulaire à l'enseignante de votre enfant ou en vous adressant au secrétariat de l'école.
Blessure	Si votre enfant doit être dispensé de pratiquer certaines activités, veuillez nous faire parvenir un billet de son médecin traitant.
Absences pour vacances durant les jours de classe	L'école ne pouvant autoriser une absence pour voyage, l'élève et les parents doivent assumer l'entière responsabilité de cette absence. L'enseignant est responsable de l'ensemble du groupe et doit planifier son enseignement pour répondre aux besoins de chacun des élèves. De plus, l'enseignant n'est pas tenu de préparer du travail spécifique pour l'élève avant son départ. Au retour de l'élève, l'enseignant lui fournira certains travaux effectués pendant son absence, s'il en fait la demande. Les parents s'assurent eux-mêmes de la réalisation et de la récupération académique. L'enseignant ou l'enseignante ne peut être tenu responsable des difficultés rencontrées à la suite de cette absence.
Maladie contagieuse	Si votre enfant a une maladie contagieuse, nous vous demandons d'aviser immédiatement l'école. Nous devons informer le CLSC concernant certaines de ces maladies afin d'éviter qu'elles se propagent. Il est alors préférable que l'enfant demeure à la maison et ne revienne que lorsqu'il est capable de suivre les activités scolaires.
Intervention des parents à l'école	Si votre enfant a un conflit avec un autre élève, vous devez vous adresser à un membre du personnel. Il n'est pas autorisé d'intervenir auprès d'un autre enfant qui n'est pas le sien.

Règles de conduite de l'élève 2026-2027



Avant l'embarquement

- Matin :** L'élève doit se présenter au lieu d'embarquement 5 à 10 minutes avant l'heure d'arrivée de l'autobus.
- Soir :** L'élève doit se rendre, sans délai, au lieu assigné pour le départ.
En tout temps, il est important d'attendre l'autobus dans un endroit sécuritaire et de vérifier que les feux clignotants sont allumés avant de s'approcher pour y monter.

Lors de l'embarquement, l'élève...

-  Adopte une attitude calme à la montée en respectant le niveau de voix accepté;
-  S'identifie à la demande du conducteur en se nommant (Primaire)
-  S'identifie à l'aide de sa carte d'étudiante ou son laissez-passer (Volet)
[Attestation de transport - CSSSH \(gouv.qc.ca\)](https://gouv.qc.ca/transport/attestation-de-transport)
-  Se dirige immédiatement à son siège une fois à bord de l'autobus.



À bord de l'autobus, l'élève...

-  S'abstiens de jeter des déchets dans l'autobus ou à l'extérieur de celui-ci;
-  Doit être assis les deux pieds devant et le dos appuyé sur le banc;
-  Occupe la place qui lui est assignée, lorsque le conducteur juge que cette mesure est nécessaire pour des motifs de discipline ou de sécurité;
-  Respecte les autres en gestes et en paroles;
-  S'abstient de fumer ou de vapoter dans l'autobus, de transporter ou d'être sous l'effet de l'alcool, de drogues ou de narcotiques, de boire ou de manger à l'intérieur de l'autobus;
-  L'élève ou le détenteur de l'autorité parentale assume la totalité du coût des réparations pour les dommages dont il est responsable;
-  Utilise les sorties de secours en cas d'urgence seulement.

Par mesure de sécurité, tous les élèves demeurent assis durant le trajet et déposent sur leurs genoux leurs effets personnels pour laisser l'allée centrale libre. En cas de nécessité, et toujours par mesure de sécurité, une caméra peut être installée à bord du véhicule dans l'intérêt des élèves. Lors de l'utilisation d'un appareil électronique portatif, des écouteurs sont obligatoires, pourvu que l'élève les retire au moment de l'embarquement et du débarquement.

Lors de l'utilisation d'un appareil électronique portatif, des écouteurs sont obligatoires, pourvu que l'élève les retire au moment de l'embarquement et du débarquement.

Affiches visuelles dans l'autobus



Québec

Niveaux de voix



0 Silence



1 Chuchoter



2 Parler doucement

3 Parler fort
crier



Politique 801 ; <https://www.csssh.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2018/10/801.pdf>

Le transport des équipements



Les élèves peuvent transporter certains équipements sportifs et instruments de musique. Ainsi, sont acceptés :



Les équipements ou instruments contenus dans un bagage à main ou de taille permettant qu'ils soient tenus solidement sur les genoux de l'élève;



Les patins recouverts de protège-lames ou emballés de façon adéquate (sac de toile fermé).

Par ailleurs, ne sont pas acceptés :



Les bâtons de hockey, skis et bâtons de ski, planches à neige et à roulettes et autres équipements de même nature;



Les animaux.

La sécurité passe par la discipline à l'intérieur et à proximité des autobus scolaires

Une infraction aux règlements entraîne une mesure disciplinaire. Les sanctions vont d'une suspension temporaire au retrait définitif du droit au transport scolaire. En cas de suspension, l'élève est tout de même tenu de fréquenter l'école.

La Sécurité
Notre **Priorité**

SANCTION DISCIPLINAIRE POUR DES GESTES DE VIOLENCE ET D'INTIMIDATION (LOI 56)

L'école est un milieu sain, sécuritaire et respectueux qui assure le développement des élèves. Notre école a la volonté de faire respecter les droits de tous et d'offrir un climat qui favorise le développement personnel, social et scolaire de chacun et chacune.

C'est dans cette optique que toute forme de violence et d'intimidation n'est pas tolérée à l'école ainsi que lors des activités parascolaires, dans les autobus et sur les réseaux sociaux. Les élèves doivent dénoncer et savoir que ces incidents seront gérés immédiatement et efficacement.



Selon les circonstances, la fréquence et l'intensité des gestes et paroles, le personnel prendra les mesures nécessaires pour que ces actes ne soient pas répétés. De plus, les gestes de violence et d'intimidation seront déclarés au Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe.

PLAN DE LUTTE

Pour contrer la violence et l'intimidation

Dénonciation d'intimidation



QUELLE EST LA PLACE DU PARENT DANS LE PLAN DE LUTTE DE L'ÉCOLE

**Les parents collaborent au suivi
des conséquences et/ou les
gestes réparateurs.**

**Dans chaque cas d'intimidation, les
parents sont avisés par la
direction**

COMMENT S'Y PRENDRE POUR EFFECTUER UN SIGNALEMENT OU POUR FORMULER UNE PLAINTE?

**À notre école, que je sois un élève
victime ou un élève témoin, que je sois
un membre du personnel ou un parent,
je dénonce tout acte d'intimidation ou
de violence.**

**JE DOIS : Aviser un intervenant
(enseignant, éducateur spécialisé,
professionnel ou direction).**

Votre enfant est victime d'intimidation ou votre enfant intimide
d'autres élèves (agresseur, témoin, valet) ?
Voici des pistes de solutions.



Pour le parent dont l'enfant est intimidé

- Soyez un modèle.
- Aidez-le à se trouver des moyens concrets.
- Soyez à l'écoute et rassurez-le.
- N'acceptez pas qu'il garde le secret.
- Encouragez-le à dénoncer.
- Aidez votre enfant à développer sa confiance en lui.
- Aidez-le à pratiquer devant vous ou devant le miroir à faire comme s'il était sûr de lui (tête haute, regardé droit devant, ton ferme)
- Proposez-lui de participer aux activités organisées à l'école, aux jeux de groupe, aux sports.
- Évitez de le surprotéger et de tout faire à sa place.
- Manifestez votre confiance en l'école et ses intervenants.
- Demandez de l'aide si la situation persiste.
- Collaborez avec l'école afin que la situation cesse.

Pour les parents ayant des jeunes qui intimident

- Soyez un modèle.
- Enseignez-lui le respect des autres.
- Aidez-le à comprendre les sentiments des autres et à développer l'empathie.
- Demandez du soutien pour que la situation change.
- Soyez clair et cohérent dans vos interventions.
- Aidez-le à trouver des moyens non violents pour exprimer sa colère, sa frustration.
- Proposez-lui des exemples de comportements appropriés pour régler ses conflits.
- Apprenez à votre enfant à mettre des mots sur ce qu'il vit.
- Montrez-lui clairement que vous l'aimez, mais que le comportement qu'il a est inacceptable.
- Prenez du temps de qualité avec lui.
- Aidez-le à devenir un citoyen responsable.

Si vous avez des doutes ou des inquiétudes, n'hésitez pas
à communiquer avec l'enseignante de votre enfant.

Sources : Formation Ygrek.ca par Guylaine Fortin, criminologue Outil de référence Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Projet pour contrer la violence et l'intimidation au primaire, Camil Sanfaçon

Autres ressources : Tel-jeunes www.teljeunes.com (1-800-263-2266) Jeunesse, j'écoute www.jeunessejecoute.ca (1-800-668-6868) Moi j'agis www.mojagis.com/ *Non à l'intimidation : J'apprends à m'affirmer*, Nancy Doyon, Éditions Midi Trente.



École primaire Assomption- Tableau de classification des comportements problématiques

Le contexte, les motivations de l'élève, sa maturité affective, le nombre de personnes affectées et le caractère répétitif des comportements influencent le jugement de l'adulte sur la classification du comportement.

Niveau 1 Environnement personnel	Niveau 2 Environnement de la salle de classe	Niveau 3 Environnement en général	Niveau 4 Environnement sécuritaire
Mineurs, gérés sur place	Mineurs, gérés sur place	Majeurs, retrait du lieu	Majeurs, gérés par la direction
Comportements qui nuisent personnellement à l'élève	Comportements qui nuisent à l'apprentissage de quelques autres élèves	Comportements qui nuisent aux cours/activités	Comportements qui blessent ou illégaux
• N'a pas son matériel • Ne suit pas les consignes • Tarde à rejoindre son groupe • Arrive en retard (matin et midi) • Argumente • Ment • N'a pas un déplacement sécuritaire • Utilise un langage inapproprié • N'effectue pas le travail demandé • Évitement de la tâche • N'écoute pas la personne qui parle • N'a pas la tenue vestimentaire requise • Ne fait pas ses traces d'étude/devoirs/signatures • Apporte du matériel /objet de la maison ces comportements perdurent, ils peuvent devenir des comportements de niveau 3.	• Il parle sans permission • Utilise un langage inapproprié • Encourage les mauvais comportements • Adopte une attitude arrogante • Non-respect du matériel • Lance des objets non dangereux • Fait des bruits inappropriés • Provoque • Refuse de travailler en équipe • Nuit au travail d'équipe • Exclut les autres • Crie ou parle fort • Ne respecte pas l'intimité (bulle) des autres • N'attend pas son tour/dépasse • N'arrête pas de jouer au son de la cloche • Ne range pas le matériel • Pousse, bouscule ou fait trébucher • Gestes à connotation agressive	• Répond ou agit avec une extrême impolitesse • Lance des objets impulsivement • Pousse, bouscule, fait trébucher les autres de façon intentionnelle • Crache sur les autres • Humilie • Fugue dans l'école • Prend des photos avec un appareil électronique sans autorisation • Émet des commentaires racistes, sexistes ou autres • Incite à la violence verbale et physique • S'oppose physiquement (refuse d'entrer à la cloche, de suivre le groupe) Toutes interventions répétitives du niveau 1 ou 2 qui ne cessent pas, vont automatiquement au niveau 3	• Fait toute action qui blesse physiquement de façon intentionnelle - • Vole • Endommagement du matériel (vandalisme). • Est en possession de tabac, de drogue ou d'alcool • Est sous l'effet d'alcool ou de drogue • Se bagarre • Est en possession d'une arme blanche • Menaces • Harcèle • Harcèlement sexuel/attouchement • Intimidation (dévoilement, plan de lutte) • Publie des photos sur les réseaux sociaux sans le consentement • Quitte le terrain de l'école

	• Se moque des autres • Pose des gestes antisportifs • Prend des objets sans permission • Ment dans une situation qui implique d'autres élèves • Si ces comportements perdurent et ce malgré des interventions différenciées, ils peuvent devenir des comportements de niveau 3.	Si ces comportements perdurent, ils peuvent devenir des comportements de niveau 4.	
Les interventions peuvent être	Les interventions peuvent être	Les interventions peuvent être	Les interventions peuvent être
• Avertissement verbal • Humour • Établir un contact visuel • Faire de l'ignorance intentionnelle du comportement inapproprié et renforcer le comportement approprié d'un autre élève. • Rappel des comportements attendus • Proximité ou contact physique • Offrir un choix fermé • Adapter la tâche (temps / outils / diminution de la charge / jumelage) • Faire l'enseignement explicite des comportements attendus • Utiliser une minuterie pour offrir un délai • Offrir un défi réaliste • Offrir une place stratégique • Toute intervention incluse dans le plan d'intervention • Utilisation des pictogrammes • Remplir le baromètre	Toutes les interventions niveau 1 • L'occuper autrement ou tâches supplémentaires • Prévoir une discussion (TES, professionnel, responsable du SDG) • Contrat comportemental • Informer les parents • Offrir une pause (faire le corridor actif, aller boire une gorgée d'eau, aller marcher, objets sensoriels...) • Identifier un moment pour reprendre le travail • Système d'émulation • Utilisation du nid douillet avec l'accord de la direction et PNE	• Référer à une TES ou PNE • Remplir le baromètre • Rappel des règles de la classe ou de l'école • Contacter les parents • Faire l'enseignement explicites des comportements attendus • Intervention verbale en offrant 2 choix : cesser le comportement ou accepter de recevoir une conséquence • Rencontre avec l'enseignant/ les intervenants concernés/la direction/ les parents (en fonction du contexte) • Signer un contrat comportemental • Système d'émulation individualisé • Réflexion verbale ou écrite • Faire le suivi pour donner suite à une réflexion • Démarche réparatrice • Appliquer les modalités d'intervention personnalisée (protocole) • Révision ou élaboration d'un plan d'intervention • Utilisation du local d'apaisement	• Référer l'élève aux intervenants • Appui externe (CLSC, CIUSSS, etc.) • Appel aux policiers • Révision ou élaboration d'un plan de service individualisé • Signalement à la DPJ • Utilisation du filet de sécurité • Retrait immédiat de la situation • Informer les parents • Utilisation du local d'apaisement • Rencontre avec les parents • Toutes autres interventions jugées adéquates par la direction

		• Retrait immédiat de la situation • Utilisation du nid douillet avec l'accord de la direction et PNE • Faire appel au policier scolaire • Faire appel à l'organisme Satellite	
Les conséquences logiques possibles :	Les conséquences logiques possibles :	Les conséquences logiques possibles :	Les conséquences logiques possibles :
• Retrait du matériel utilisé inadéquatement • Reprise de temps • Modélisation du comportement • Geste réparateur	Toutes les conséquences niveau 1 • Fiche de réflexion • Récréation supervisée dans un jeu décidé par l'adulte • Marcher avec l'adulte à la récréation • Réparation du matériel brisé	Toutes les conséquences niveaux 1-2 • Retrait d'une récréation • Classe d'accueil • Suspension à l'interne	• Suspension à l'externe ou à l'interne • Possibilité d'entreprendre des démarches judiciaires • Reprise de temps • Geste réparateur • Fiche de réflexion • Remboursement du bris • Récréation supervisée • Retrait d'une récréation • Classe d'accueil • Toutes autres sanctions jugées adéquates par la direction
Gestes réparateurs en tout temps			

CALENDRIER SCOLAIRE DES ÉLÈVES JEUNES
DE LA FORMATION GÉNÉRALE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE
2026-2027 | SECTEUR PRIMAIRE

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31			Élève	1	5

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29 ^{V1}	30			
		Élève	20		21	26

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6 ^{L2}	7	8	9	10
11	12	13	14	15 ^{L1}	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
		Élève	20		21	47

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					
		Élève	19		21	68

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3 ^{V2}	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		
		Élève	13		14	82

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20 ^{V1}	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31				Élève	18	20

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9 ^{L2}	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						
		Élève	19		20	122

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24 ^{V1}	25	26	27
28	29	30	31			
		Élève	16		16	138

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14 ^{V1}	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	
		Élève	20		22	160

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4 ^{V1}	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20 ^{V1}	21	22
23	24	25	26 ^{L2}	27	28	29
30	31			Élève	18	20

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			
		Élève	16		20	200

Congés pour tous

Congés pour les élèves et les enseignants

100^e jour : 27 janvier 2027

Semaine 1

Semaine 2

Journées pédagogiques communes

Forces majeures reprises dans l'ordre suivant :

5 avril / 7 mai / 4 juin

Précolaire 4 ans et 5 ans		Primaire	
AM		AM	
Arrivée des élèves non-inscrits au SDG	8h00	Arrivée des élèves non-inscrits au SDG	7 h 55
Entrée / Accueil	8h20	Entrée / Accueil	8 h 05
Début des cours	8h25	1 ^{re} période	8 h 10
		2 ^e période	9 h 10
		Récréation	10 h 10
		3 ^e période	10 h 30
Fin des cours	11h30	Fin des cours	11 h 30
Dîner	11h35 à 12 h 50	Dîner	11 h 35 à 12 h 50
PM		PM	
Arrivée des élèves non-inscrits au SDG	12 h 45	Arrivée des élèves non-inscrits au SDG	12 h 45
Entrée / Accueil	12 h 50	Entrée / Accueil	12 h 50
Début des cours	12 h 55	4 ^e période	12h55
		Récréation (20 minutes)	13h55
		5 ^e période	14 h 15
Fin des cours	14 h 22 Accueil et déplacement 14h27	Fin des cours	15 h 15 Accueil et déplacement 15h20

Formulaire d'engagement

Envers le mode de vie et le fonctionnement de l'école ainsi que la politique de **TOLÉRANCE ZÉRO** par rapport à la violence et à l'intimidation

Mon rôle d'élève

Je, _____, m'engage à adopter des comportements qui favoriseront
(nom de l'élève)

le respect, la coopération, la persévérance, l'estime de soi et la sécurité envers tous les élèves **et le personnel du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe** De plus, avec mes parents, j'ai lu le fonctionnement de l'école et je m'engage à respecter ces règles durant toute l'année scolaire.

Signature de l'élève: _____



Le rôle des parents

Le rôle des parents dans le Mode de vie est très important. Lorsque l'école vous informe d'une inconduite, il est important d'en discuter avec votre enfant. En soutenant les actions de l'école, votre enfant ressent l'étroite collaboration entre l'école et la maison, ce qui est bénéfique à son développement et à son équilibre.

Si vous êtes en désaccord avec une intervention de l'école ou si la version de l'école diffère de celle de votre enfant, n'hésitez pas à nous écrire ou à nous téléphoner pour clarifier la situation. Dans la mesure du possible, il est important d'éviter de parler de l'école ou des intervenants de façon négative devant son enfant. En effet, ce genre de situation peut entraîner un conflit de loyauté pour celui-ci.

Comme parent, j'ai pris connaissance du fonctionnement et des mesures de sécurité à l'école. J'offre ma collaboration et je m'engage à soutenir le personnel de l'équipe-école dans l'application de celles-ci tout au long de l'année scolaire.

Signature parentale : _____



Le rôle de l'enseignant

Comme intervenant de l'école, je m'engage à t'accompagner tout au long de ton année scolaire et à t'aider à bien te faire comprendre les règlements du Mode de vie et leurs conséquences. Je t'encouragerai dans tes efforts et tes démarches.

Signature du titulaire : _____



Code de conduite des élèves du primaire sur l'utilisation des ressources informatiques du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe

En tant qu'élève, au regard de l'utilisation des ressources informatiques du Centre de services scolaires de Saint-Hyacinthe :



- Je respecte les personnes et leur vie privée. Je ne publie ou n'affiche pas des photos du personnel ou des élèves prises à l'école ou lors d'activités scolaires ou parascolaires, sans autorisation ;
- Je fais preuve de politesse et je ne tiens pas des propos qui portent atteinte à l'honneur ou à la réputation des membres du personnel du Centre de services scolaires, d'élèves du Centre de services scolaires ou encore de leurs proches ;
- Je respecte la confidentialité des codes d'accès et des mots de passe ;
- Je respecte le droit d'auteur et je ne participe pas à des activités de piratage, notamment par la reproduction illégale de musique, jeux, logiciels et de fichiers ;
- Je respecte les mesures de sécurité établies par le Centre de services scolaires ;
- Je n'endommage pas les équipements informatiques de l'école ;
- Je ne pose pas de geste visant à introduire et propager des virus, à modifier ou détruire sans autorisation des données ou des fichiers ;
- Je n'utilise pas Internet pour écouter la radio, une émission de télévision, pour enregistrer des fichiers MP3 ou pour participer à des jeux collectifs en dehors d'une activité pédagogique supervisée. Je ne participe pas à des chaînes de lettres ;
- Je n'envoie pas de messages non pertinents ;
- Je ne télécharge pas ou n'envoie pas des propos ou du contenu offensant ou agressif ;
- Je n'installe pas de programmes sans autorisation ;
- Je ne pratique pas d'activité illégale ou contraire à la Politique sur l'utilisation des ressources informatiques et du réseau de télécommunication de la commission, ou qui serait incompatible avec la mission de l'école.

Ces règles s'appliquent également lors de l'utilisation des médias sociaux, blogues, sites de clavardage et autres outils technologiques **pendant ou en dehors des heures de classe, à l'école ou ailleurs**. Conformément aux règles en vigueur, je suis conscient que l'école peut en tout temps avoir accès aux fichiers que j'ai sauvegardés sur le disque dur d'un ordinateur ou sur un serveur.

Je comprends mes responsabilités quant à l'utilisation des équipements informatiques mis à ma disposition et adhère aux engagements ci-dessus énumérés. De plus, si je ne respecte pas mon engagement, des sanctions pourront être appliquées allant de la perte du droit d'utilisation des équipements informatiques à la suspension ou à l'expulsion, selon la gravité du manquement.

J'ai pris connaissance de la politique de l'utilisation des ressources informatiques et du réseau de communication.



de l'élève : _____

d'un parent : _____